

En grève pour gagner

Nous avons réussi une mobilisation historique. Le 7 mars, était la journée de manifestation la plus large depuis 1945. Les grèves étaient aussi très fortes, dans le privé comme dans le public, avec de nombreux cadres, techniciens et professions intermédiaires en grève. Ces grèves pèsent lourd sur l'économie. D'après le patronat, une journée de grève engendre en moyenne 2 milliards d'euros de perte de chiffre d'affaires. Grâce aux grèves reconductibles, les stocks de gaz sont sous tension, les poubelles s'amoncellent dans de nombreuses villes, les transports et chaînes logistiques sont désorganisés. Par notre mobilisation exceptionnelle, nous avons battu en brèche le fatalisme et la résignation et démonté les multiples mensonges du gouvernement. Non, il n'y aura pas de minimum de pension à 1 200 euros. Non, la réforme ne sera pas favorable aux femmes, au contraire ! Non, il ne s'agit pas de sauver la répartition, qui, par principe ne peut faire faillite, mais, en faisant reculer la protection de nos régimes solidaires de retraites, de pousser toujours plus de cadres et professions intermédiaires vers l'épargne retraite. Dépourvue de ces artifices, la réforme est maintenant éclairée d'une lumière crue : nous voler deux ans de vie pour satisfaire l'égo du président, Bruxelles et les marchés financiers.

Emmanuel Macron et son gouvernement sont fébriles, en témoigne l'utilisation de toutes les armes réglementaires et constitutionnelles à leur disposition pour écourter les débats. Le choix de réformer les retraites, pour la première fois avec un Projet de loi de financement de la Sécurité sociale rectificatif (PLFSSR) expose à une censure du Conseil constitutionnel. Du fait de la durée limitée, les députés n'ont pu débattre du cœur de la réforme. Quant aux sénateurs, avec la procédure de vote bloqué, ils ont été empêchés d'amender le projet de loi. Le gouvernement redoute désormais de devoir utiliser le 49-3 pour faire adopter le texte sans vote. Il redoute encore plus le risque d'une motion de censure, qui pourrait faire tomber la Première ministre. Quoi qu'il en soit, ils savent qu'un passage en force entacherait gravement leur crédibilité et leur capacité de gouverner après. Le refus du président de la République de recevoir les organisations syndicales démontre son profond mépris pour les travailleuses et les travailleurs. Son objectif est simple : afficher sa détermination à passer sa réforme quoiqu'il en coûte pour démobiliser. C'est pour dénoncer ce hold-up démocratique que l'intersyndicale appelle à une consultation citoyenne. Pas possible d'adopter sans débat ni vote une réforme contestée par la quasi-totalité des salarié.e.s !

Ce n'est donc pas le moment de céder, de douter ou de baisser les bras. Nous sommes déterminé.e.s à gagner. L'unité syndicale solide, le niveau de mobilisation inédit que nous avons réussi à construire nous permet de monter encore d'un cran pour forcer le gouvernement à reculer. Comment ? Par la grève. Si toutes et tous nous arrêtons de travailler, le pays ne peut pas tourner. Il nous faut agir sur deux leviers :

- Élargir encore la mobilisation en faisant entrer de nouvelles personnes et de nouvelles entreprises dans l'action.
- Durcir la mobilisation dans les secteurs déjà mobilisés en reconduisant la grève.

L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève et de mobilisation mercredi 15 mars pour mettre la Commission mixte paritaire et le Parlement sous pression. L'objectif est d'empêcher le gouvernement d'avoir une majorité sur ce texte. L'intersyndicale se réunira le soir même pour décider des suites pour gagner le retrait de la réforme. De nombreux secteurs ou entreprises sont déjà en grève reconductible depuis une semaine, en général à l'appel de l'ensemble des syndicats. C'est le cas dans les transports, l'énergie, le raffinage, les ports, les déchets, dans des entreprises de la métallurgie, du verre, de l'agroalimentaire...

Cadres et professions techniques et intermédiaires, notre mobilisation pèse lourd. Lorsque nous nous affichons comme grévistes, cela a un effet d'entraînement très fort vis-à-vis des autres salarié.e.s. Nous occupons des positions stratégiques, nous avons accès à des informations sensibles et nous sommes les premiers relais des directions. Lorsque nous sommes en grève, le « roi est nu » et les directions ont peur ! Alors allons-y ! L'histoire sociale démontre que l'arme constitutionnelle ne suffit pas à faire passer une réforme. En 2006, Jacques Chirac a renoncé à promulguer le CPE car la mobilisation ne faiblissait pas malgré l'adoption du texte. Ils sont une poignée, nous sommes des millions !

Record de grévistes le 7 mars

- Record de grévistes dans la métallurgie (66 % de grévistes à ArcelorMittal, la réparation navale de Marseille en grève reconductible...)
- 57 % de grévistes dans les industries électriques et gazières avec reconduction sous des formes variées
- Fortes perturbations à France Télévisions et Radio France, aucun quotidien n'a été imprimé le 7 mars et de très nombreux journalistes étaient en grève (20 % de journalistes du *Monde*, 37 % à *Courrier international*, 56 % à *Mediapart*...)
- 70 % de grévistes dans l'industrie sucrière, 30 à 50 % chez Yoplait, 50 à 60 % chez Carambar et Haribo, avec reconduction d'une heure à chaque prise de poste
- 39 % de grévistes à la SNCF d'après la direction, soit 6 points de plus que le record du précédent mouvement, avec reconduction
- De nombreux réseaux de transports urbains à l'arrêt
- Un tiers de grévistes à La Poste
- Tous les ports à l'arrêt les 7 et 8 mars, arrêt des heures supplémentaires depuis le 19 janvier et 72 heures en perspective les 14 - 15 - 16 mars
- Toutes les raffineries à l'arrêt, avec reconduction
- 60 % de grévistes dans l'éducation, 30 % au ministère des Finances, 30 % dans les CROUS...
- 30 à 50 % dans les organismes sociaux (CPAM, CAF...)
- Grèves reconductibles dans la logistique, notamment Intermarché, forts taux de grévistes dans les Monoprix et les Carrefour
- 16 % dans la santé (chiffre du gouvernement) malgré les réquisitions de grévistes
- 14,5 % en moyenne dans la territoriale, d'après le gouvernement, avec des pics à 80 % dans certaines collectivités
- Des grèves reconductibles sont engagées dans les ordures ménagères.

Témoignages

« *Je travaille dans une entreprise du numérique, où l'organisation collective est faible car nous sommes très dispersé.e.s chez nos clients, et nous nous rencontrons peu entre collègues. Le 7 mars nous étions pourtant plusieurs dizaines de cadres et d'ingénieur.e.s en grève !* ». Randja, CGI France

« *Dans le centre d'ingénierie nucléaire de Marseille, 150 ingénieur.e.s et cadres se sont réuni.e.s en assemblée générale et ont voté à l'unanimité une grève reconductible d'une heure par jour. Mercredi, ils et elles feront une grève générale de mail* ». Virginie Gonzalvès

Pour changer la donne je me syndique

Notre mobilisation a révélé combien les conditions de travail s'étaient dégradées. Avec le lean management, plus de temps mort, des changements et réorganisations permanentes. Pour changer la donne dans la durée au travail, nous avons besoin d'être un maximum à être syndiqué.e.s pour pouvoir ensemble regagner un plein exercice de nos métiers et de notre professionnalisme, pour pouvoir imposer une bifurcation environnementale et sociale. Se syndiquer, c'est reprendre le pouvoir sur notre travail. L'Ugict-CGT permet aux cadres et professions intermédiaires d'avoir un espace pour construire et porter leurs revendications spécifiques, à partir des responsabilités que nous occupons au travail. Pour se syndiquer, c'est par là.